

Neuropsychologie de l'adulte



ECTS
3 crédits

Présentation

DESCRIPTION

Qu'est-ce que la neuropsychologie ? L'objectif de cette option est de définir et de situer la neuropsychologie à l'aide de quatre de ses aspects, cliniques, cognitifs, anatomiques et physiopathologiques. (1) La présentation de cas cliniques permettra d'initier l'étudiant à l'examen clinique en neuropsychologie : repérage des signes cliniques, principes d'utilisation des tests, démarche diagnostique. (2) Ces cas cliniques seront replacés dans le contexte des théories cognitives en donnant des exemples de certaines fonctions comme la perception visuelle, l'organisation de la sémantique et/ou les fonctions exécutives et l'attention. (3) Les troubles rencontrés en neuropsychologie seront reliés à la spécialisation des différentes régions du cerveau, à commencer par les asymétries hémisphériques. (4) Dans quelles pathologies rencontre-t-on des troubles qui relèvent de la neuropsychologie ? La nature et l'évolution des troubles seront présentées selon certaines pathologies neurologiques, comme les accidents vasculaires cérébraux, les traumatismes crâniens, les processus dégénératifs, et d'autres pathologies neurologiques et non neurologiques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation